

'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roke-lez-beaupre.fr

MAI 2011

Directeur de la publication : Stéphane COURBET
Conception et rédaction : Agnès SCHMÉT, Jacqueline COLTIN, Philippe COUTIN, Hubert GARCIA,
Joël JOSSO, Philippe VALLET.
Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

mairie@roke-lez-beaupre.fr

Jury d'assises

Par tirage au sort, six personnes inscrites sur la liste électorale ont été désignées pour participer à la liste départementale des jurés d'assises pour l'année 2012.

Dossier « Loi sur l'eau »

Afin de pouvoir lotir la ZA Sud « Les Prés Chalots », le dossier préparé par un bureau d'études sera déposé au « service de la police de l'eau ».

Taux d'imposition 2011

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2011 qui demeurent donc les suivants :

taxe d'habitation : 8,43

taxe foncière sur le bâti : 9,23

taxe foncière sur le non-bâti : 25,03

Nous rappelons que l'assiette de base fixée par les services fiscaux, elle, a été réévaluée de 1,5%.

Tarifs municipaux

Une nouvelle grille des tarifs municipaux valable à compter du 1er juillet 2011 a été approuvée à l'unanimité. Elle porte sur les services offerts par la mairie : cantine et garderie, photocopies, droits de place, concessions au cimetière, location des salles (Jouffroy d'Abbans, Lumière, Courbet). Ces tarifs sont consultables en mairie.

A noter que les prix des tickets de cantine et de garderie demeurent inchangés ; les concessions de 50 ans sont supprimées, celles de 15 et 30 ans étant renouvelables.

Convention avec la MJC de Palente

En attendant la nouvelle consultation par le Centre de Loisirs Sans Hébergement pour l'exercice 2011 / 2012, il est décidé de signer un avenant à la convention passée précédemment avec la MJC de Palente qui prolonge le contrat jusqu'à fin août 2011.

Conseil Municipal du 15/04/2011 (suite)

Modification des statuts du SYTTEAU

Cette modification introduit une autorisation de contrôle dans les entreprises et chez les particuliers, puis une autorisation d'obligation à remédier aux défauts de branchement eaux usées / eaux pluviales.

Collecte de vêtements

Suite à la demande formulée par la CAGB de placer un ou plusieurs containers pour la collecte de vêtements dans la commune, le conseil municipal donne un accord de principe pour l'installation à titre gratuit d'un tel container.

Doyennes et Doyen

Disparition de deux doyennes de notre village

Au mois de février notre village a perdu sa doyenne, **Madame Marie POIX née VUILLEMIN**, à Roche lez Beaupré le 11.11.1911, elle n'avait jamais quitté son village natal, sauf les dernières années de sa vie car son état de santé avait nécessité une admission en maison de retraite où elle s'est éteinte avant d'avoir pu atteindre ses 100 ans. D'une nature souriante, aimable elle était très appréciée pour sa gentillesse, nous garderons le souvenir d'une petite Mamie, son petit sac à main à bout de bras, allant dans les rues du village pour rencontrer ses amies.

Madame Suzanne BUGNA née CHOPARD avait en février pris le titre de doyenne; elle avait vu le jour le 16.12.1915 à Roche, elle résidait Rue du Vieux Roche dans la maison natale, qu'elle a du quitté fin décembre 2010 pour raison de santé, elle s'est éteinte à Baume les Dames dans sa 97^{ème} année. Cette dame était très active elle savait coudre, tricoter, faire les beignets dont elle régalaient le loisirs club qu'elle fréquentait assiduellement. Elle avait également une grande mémoire et pouvait nous faire le récit de faits anciens. Nous nous souviendrons de Suzanne la canne en mains se rendant aux activités des aînés.

Disparition du doyen du village

Monsieur DUCHENE Albert Léon était l'homme le plus âgé de Roche, il était né le 13.08.1920 et résidait rue de la Source. Il avait épousé une Rochoise Mademoiselle JACQUEMARD et ensemble ils vécurent dans la maison familiale de Madame rue de la Source. Leurs états de santé les ont obligé à partir en maison de retraite à Montferrand le Chateau, où Monsieur vient de s'éteindre dans sa 91^{ème} année.

SYTTEAU

Le 8 avril 2011 s'est déroulée l'inauguration du grand tuyau d'assainissement de la vallée du Doubs en la présence de Mr M. Stègre président du Sytteau, du député J. Groperrin, de Mr le préfet, du sénateur C. Jeannerot, du conseiller général et maire de Novillars Ph. Beluche, des huit entreprises ayant travaillé sur le projet, de l'Agence de l'eau et la Police de l'eau et les élus des communes de la vallée.

Le projet a été supervisé par le bureau d'étude SOGREAH pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et le bureau d'étude associés SAFEGE et VIARD pour la maîtrise d'oeuvre et architecte du projet.

Le calendrier de la réalisation du projet s'est déroulé sur 17 mois, commencé le 1er octobre 2009 et terminé fin février 2011. Les 27 km de tuyaux posés joignent Roulans à Besançon Faubourg Rivotte et transportent 1 500 000 m³ d'effluents par an. Le coût du projet d'environ de 10 000 000 € est financé d'une part par un prêt de 6 200 000 € et de deux aides du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau pour un montant de 2 956 025 € représentant 38% du montant du projet. La ligne de conduite du projet "ne pas dépasser le prix de 1 euro le m³" et l'objectif du délai de réalisation ont été tenus.



Par cette réalisation chaque foyer de la vallée du Doubs va contribuer à la propreté du Doubs, à l'écologie de la vallée. Il en coûtera 30 cts d'euro par jour pour un foyer consommant 100 m³ d'eau à l'année. La somme de 1 € le m³ rémunère le fonctionnement du Sytteau, l'exploitant qui suit le fonctionnement du réseau 24H sur 24H pendant 365 jours et la ville de Besançon pour le traitement des effluents. Enfin il permet de rembourser l'emprunt.

D'autre part, pour maîtriser les coûts d'assainissement, il est primordial que des eaux pluviales ne soient pas rejetées dans les eaux usées. Des contrôles sont en cours et programmés tous les ans afin de sursoir à cette problématique. Un compteur est placé à la sortie de chaque commune mesurant les effluents qui sont transportés à Besançon. Le coût du traitement sera demandé à chaque commune et réparti sur tous les utilisateurs. La Municipalité compte sur le civisme de chacun.



Des travaux s'avèront peut être nécessaire pour bien séparer les eaux usées et les eaux pluviales.

Ligue contre le Cancer

COLLECTE 2022 POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER ENTRE LE 16 MAI ET LE 25 JUIN 2011

Les bénévoles de la ligue de votre commune effectueront la collecte entre le 16 Mai et le 25 Juin 2011. Merci de les accueillir chaleureusement. Ces personnes seront munies d'une autorisation et vous remettront un reçu pour votre don.

Les objectifs de la ligue pour 2011

-La Recherche qui place le CHU de Beaçon au 1° Plan national.

-Les soins, la recherche et l'accompagnement des malades (Pôle santé Jean Minjoz)

-La Maison des Familles: initiée par Semons l'Espoir (Pôle santé Minjoz)

-Proximité cancer: service de la ligue offrant gracieusement et confidentiellement aux malades et leurs proches une aide psychologique et ou sociale.

Merci d'avance pour vos dons qui permettent la réalisation des objectifs de la ligue, sachant que les fonds collectés restent sur Besançon, que le président de ce comité et le Professeur BOSSET, cancérologue. Merci également pour l'accueil à nos bénévoles.

C.A.G.B

Les bacs bleus utilisés pour le ramassage des déchets recyclables en vrac s'avèrent trop justes pour un certain nombre de foyers rochois, la collecte étant effectuée tous les 15 jours. De ce fait, des déchets recyclables se trouvent en dehors des bacs. La CAGB nous demande de ne pas avoir de déchets extérieurs aux bacs et rappelle que les foyers peuvent demander le changement gratuit pour un bac plus grand. Il faut contacter le **numéro vert : 0 800 800 674** afin d'effectuer le remplacement.

Prévention Routière

L'action de la prévention routière dans le cadre scolaire, s'est déroulée ce dernier lundi tout l'après midi, sous un beau soleil. La trentaine d'enfants de CM2 de la classe de Mr Parisot s'est bien comportée, aussi bien dans les épreuves d'adresse, que de circulation à vélo, sur les voies communales "en milieu ouvert". Une dizaine de parents d'élèves postés aux différents carrefours, a permis le bon déroulement des épreuves, tout en veillant à la sécurité des enfants. C'est Marvick Collette qui représentera son école à la 1/2 finale départementale. Mathilde Bailly-Maitre et Titouan Piriou sont ex aequo, juste derrière Mavrick.

La municipalité a montré l'intérêt qu'elle porte aux problèmes de sécurité routière par sa présence J-P Issartel adjoint à la voirie-circulation a félicité tous les élèves et rappelé que les travaux pour sécuriser la voirie ont apporté des améliorations et que cet effort sera poursuivi. Ceci ne doit pas pour autant empêcher la vigilance. Mme Ménétrier adjointe aux affaires scolaires a également souligné le bon travail fourni et a offert à chaque élève un petit souvenir, sans oublier de récompenser comme il se doit les trois lauréats du jour.



C.C.A.S



UNE MAILLE A L'ENVERS UNE MAILLE A L'ENDROIT

Depuis un mois, le CCAS a mis en place un atelier tricot, animé bénévolement par Mme Girardet Solange, fée des aiguilles, six personnes sont inscrites et se retrouvent le mardi de 19H à 20h Salle Courbet pour apprendre l'art de réaliser une écharpe et plus tard des pulls, certaines mamans viennent avec leurs filles qui s'adonnent au tricotin.

Si vous êtes intéressé(e)s par cette activité vous pouvez aller assister à un cours en vous rendant directement sur le lieu de cette animation avec votre laine et vos aiguilles.

Ecole Maternelle DOLTO

Inscription rentrée scolaire 2011/2012

Les inscriptions se feront :

le Jeudi 5 mai et le vendredi 6 mai

de 17H45 à 18H15

à l'école maternelle Dolto

pour les enfants nés en 2008

En cas d'ouverture d'une 4ème classe, les enfants nés en 2009, dont la famille le désire, seront inscrits en liste d'attente

Se munir :

- d'un certificat d'aptitude à la scolarisation
- d'un certificat de vaccinations
- d'un justificatif de présence
- d'une photocopie du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance
- d'un certificat de résidence à Roche-Lez-Beaupré, Chalèze (en mairie). Pour une inscription d'un enfant d'une autre commune, demander un accord écrit entre les municipalités concernées.
- En cas de changement d'école, fournir le certificat de radiation. Une attestation d'inscription ne sera délivrée par l'école que si le dossier est complet.

Informations diverses

1) Nous attirons l'attention des parents dont les enfants et adolescents ont en leur possession des **pistolets à billes**, pour qu'ils les informent sur le respect de la tranquillité des habitants (ne pas tirer dans les vitres, ne pas viser les personnes et faire attention à ne pas blesser quelqu'un).

2) La Commune met à disposition **un jardin potager** le long du Canal rue de La Barre. Les personnes intéressées peuvent faire une demande en Mairie.

3) Suite à plusieurs plaintes reçues en mairie au sujet du stationnement de véhicules sur les trottoirs de la commune, nous faisons appel au civisme des habitants pour se garer aux endroits appropriés. Si ces infractions perdurent, il sera fait appel à la gendarmerie pour verbaliser les contrevenants.

Etat Civil

Naissances : Inès RENAUD le 14 mars



Mariages: Maud DUPREY et Benoît RUFFINONI le 2 avril



Décès : Madame Suzanne BUGNA le 26 mars
Mme DEVILLAIRS Agnès le 4 avril
Mr Albert Léon Duchène le 15 avril



Culte



Dimanche 1^o mai, à 10h30 messe à Thise

Samedi 7 mai, à 18h messe à Thise

Dimanche 8 mai, à 10h30 messe à Chalèze

Dimanche 15 mai, à 10h30 messe à Thise

Samedi 21 mai, à 18h messe à Thise

Dimanche 22 mai, à 10h30 messe à Chalezeule

Samedi 28 mai, à 18h messe à Thise

Dimanche 29 mai, à 10h30 messe à Roche-lez-Beaupré

Honoraires de messe pour les défunts : 15 €

Opération Brioches

Vous avez reçu la visite de bénévoles venant vous proposer une brioche au profit de l'Adapei, merci pour l'accueil que vous leur avez réservé et pour votre générosité. Cette action a permis une collecte d'un montant de 2943 euros, qui permettra d'apporter du bien-être aux handicapés, par la réalisation de structures adaptées aux différents handicaps dans les différents sites de l'Adapei. Bravo aux donateurs et aux bénévoles.

Bibliothèque

La bibliothèque vous propose durant le mois de mai (au cours des permanences, les lundi et mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h) une exposition prêtée par la médiathèque « Carnets de Voyages ». Pour compléter cette exposition, nous nous envolerons vers le Mexique au cours de l'apéritif thématique le :



Vendredi 20 mai 2011 à 18h30 : Marion Dumanchin, étudiante en master «Enseignement de l'espagnol » évoquera, après une présentation historique et géographique du Mexique, des traditions mexicaines, à l'aide de photos prises durant son séjour d'un an à Chihuahua (nord du Mexique).

Accueil des pensionnaires du CEAT Novillars : Jeudi 5 et jeudi 19 mai 2011 de 10h30 à 11h45.

Atelier Ecriture Adultes : Jeudi 5 mai 2011 de 17h à 19h.

Atelier Ecriture Enfants : Mardi 10 et mardi 24 mai 2011 de 16h45 à 18h.

THEATRE : le Samedi 28 mai 2011 à 20h30, salle Lumière, la troupe du Caméléon de Novillars interprètera «PEEP SHOW dans les Alpes», une pièce de Marcus Köbeli. **Entrée adulte : 8 € enfant jusqu'à 18 ans : 4€**

Comité des Fêtes



Marche découverte de la nature du dimanche 27 mars 2011

La météo semblait vouloir contrecarrer toute envie d'aller dans la nature! Puis les marcheurs sont arrivés, bien décidés à ne pas se laisser saper le moral et finalement ils ont amené le soleil! Le parcours a été réduit pour éviter les sous bois trop boueux.

Accompagnés par A. Aymonier, G. Pavlinovac et dans un premier temps, avec le concours de J. et Ph. Coutin, les marcheurs vont passer par l'église, pour découvrir la petite statue de la Vierge, traverser Roche, admirer le jardin de rocaille de Philippe Coutin et mettre un nom sur les fleurs sauvages qui poussent normalement dans les bois.



La balade s'est poursuivie en lisière du bois au dessus des Savoyardes avec les explications d' Alain Aymonier, sur la nidification des différentes espèces d'oiseaux et par l'écoute des chants mélodieux de ceux-ci avec identification du siffleur ou chanteur. Les marcheurs ont emprunté le chemin de la Cototte pour découvrir, avec Gérard Pavlinovac, les différentes essences de bois de notre forêt et l'utilité de planter ou de déboiser avec des méthodes respectueuses de la nature.

A 13 heures, repas tiré du sac au milieu d'une clairière. Tout le monde a apprécié ce moment de calme et de détente bercé par le chant des oiseaux, au centre d'un tapis d'anémones.

Le parcours s'est terminé par les bords du Doubs avec observation de martins-pêcheurs, canards et hérons, puis retour vers la salle Jouffroy d'Abbans où les 35 marcheurs ont refait le monde écologique.

Une belle journée finalement, printanière, pour reprendre contact avec la nature et l'exercice.

Tous les participants demandent déjà une nouvelle journée nature ! 10

L'Europe fait la fête !



samedi 7 mai 2011 (14h-19h) à Roche-lez-Beaupré

PROGRAMME

Salle Jouffroy d'Abbans
Rue de Casamène (près du Doubs)



Inauguration
et verre de l'amitié à 14h



Jeux pour les enfants
Fête foraine



Découverte et vente de
produits italiens, allemands
tchèques et français



Stand d'information sur l'UE
Témoignages de citoyens européens



Présentation des comités de jumelage,
de leurs actions et des partenaires

Nombreux lots à gagner
(tours de manège,
visite du Parlement européen)

Manifestation organisée par les comités de jumelage de :

CHEMAUDIN THISE
MONTFERRAND LE CHATEAU
SAONE ROCHE LEZ BEAUPRE MAMIROLLE

SAMEDI 14 MAI

20H30

Salle des fêtes



NOVILLARS

Le foot L'ERN
Organise un



**LOTO
GEANT**

Animé par Jean-Marie et préparé par Zora

Nombreux bons d'achats

15€ /30€/50€/100€/150€/200€/300€/400€/600€

*TV Plasma 106cm ,Caméscope, salon de jardin , barbecue,
Centrale vapeur, Aspirateur ,Panier garni , jambon, micro
onde, Home cinéma ,Console de jeu , DVD Portable,
Ménagère, HIFI , Cafetière Expresso, Electroménager
Et pleins d'autres surprises !!!!*

TARIF :

1 planche de 2 cartons : 16€ - 1 planche de 4 cartons + 1 gratuite : 25€ - 1 planche de 6 cartons + 2 gratuites : 30€
1 planche de 12 cartons +3 gratuites : 40€ Pour les enfants de moins de 12 ans une carte à 8€

Droit d'entrée minimum 16€ par personne donnant droit à une planche de 2 cartons

Ouverture des portes à 19H - Début des jeux à 20H30 précises

Réservations et renseignements au 06 03 95 26 37 ou 03 81 55 79 09 ou laboiteaquine@hotmail.fr

POUR TOUTES RESERVATIONS : 1 carte offerte pour une partie surprise

Association des Parents d'Elèves



Dimanche 10 avril 2011 au petit matin, la salle Lumière se ferme après une belle soirée dansante organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Roche. Tous les bénéfices de cette soirée seront utilisés pour les différentes sorties scolaires.

Nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui se sont déplacées (et les autres aussi ...) pour que cette soirée soit une réussite pour tous. Nous tenons, aussi à remercier nos "partenaires" : Le Fournil de Beaupré, Super U de Roche, le DJ de la soirée

Nous vous donnons tous rendez-vous l'année prochaine.

Les membres de l'Association des Parents
d'Elèves



USN Sports Loisirs

dimanche 8 mai

33ème randonnée pour tous de Novillars 10,15, 25 km
Circuits des belvédères

Départ : Mairie de Novillars

- de 8h30 à 10h30 (circuit de 25 km)

- de 8 h30 à 13h30 (circuits de 10 , 15 km)

Participation :

4 € par adulte

2€ de 12 à 18 ans

gratuit pour les moins de 12 ans

Contrôles , ravitaillements le long des circuits

Histoire de Roche

LES MAIRES DE ROCHE-LEZ-BEAUPRE

5 février 1778 – François VITTE

Au XVIII^e siècle, le maire est choisi par le roi sur proposition de trois candidats; l'administration municipale reste sous le contrôle de l'Intendant général.

25 janvier 1790 – Jean-François ROUSIOT Elu maire de la municipalité de Roche-Novillars par 50 électeurs

Le corps électoral est censitaire et le maire est élu directement par les citoyens actifs.

1790 - an IV - François VITTE

A partir de 1792, le suffrage universel est institué et les séances du CM sont publiques ; la constitution de l'an III remplace le « maire » par un « président » élu par l'ensemble des hommes du canton et les séances se déroulent à huis clos.

An VI – An VII- CUENOT, président de l'administration municipale de Roche

An VII – Jean-Claude JOLIOT, président de l'administration municipale du canton de Roche

An VII–An VIII–Joseph VAISSIER, président de l'administration communale de Roche

An VIII–An X–Jean-Joseph BECOULET, maire (disparu ultérieurement durant la Campagne de Russie en 1813)

La constitution de l'an VIII restaure le « maire » qui est nommé par le Préfet, dans le cas de Roche, sur une « liste de confiance » comme les conseillers ; le maire peut être choisi en dehors du conseil et les conseillers n'ont qu'un rôle consultatif.

An X – 1808 – Charles BECOULET

1808 – 1813 – François–Joseph BONZON

1813 - 1826 - Claude-Etienne BONZON

1826 – 1831 – Etienne-Simon COQUILLOT

Sous la monarchie de juillet (1830/1848), les conseillers sont élus de façon censitaire et le maire et les adjoints restent nommés par le préfet, parmi les conseillers.

1831 – 1832 – Etienne-Joseph ROUSIOT

1832 – 1847 - Jean-Baptiste VITTE (cultivateur)

1848 - Jean-François VITTE

1848 – 1851 – Joseph RENAUD (cultivateur)

La II^e République instaure le suffrage universel masculin, le maire et les adjoints des petites communes sont élus par les conseillers municipaux.

1851 – 1852 – Claude-Etienne VITTE (cultivateur)

1852 – 1870 – Jean Baptiste VITTE

Sous le Second Empire, le maire et les adjoints sont à nouveau nommés par le pouvoir exécutif et peuvent être choisis en dehors du conseil municipal, élu cependant, officiellement, au suffrage universel. A partir de 1867, le maire doit tenir compte de l'avis du CM.

1870 – 1871 – Pierre-Charles CROISSANT, administrateur provisoire

1871 – 1876 – Jean-Baptiste VITTE

Sous la III^e République, le maire, à l'exception des chefs-lieux et des villes de plus de 20000 habitants, sont élus par le CM jusqu'en 1884. A partir de cette date, quelle que soit l'importance de la commune, le maire et les adjoints sont élus par le CM. Depuis 1877, les débats des CM sont à nouveau publics.

1876 – 1878 – Hippolyte COLARD (cultivateur)

1878 – 1880 – François-Clément MAILLOT

1881 – 1884 – Hippolyte COLARD

1884 – 1888 – Jules BREUILLOT

1888 – 1897 – Jean-Baptiste-Hippolyte BREUILLOT

1897 – 1904 – Nicolas PEQUIGNOT, dit Jules

1905 – 1909 – Jules COQUILLOT (élu au 3^e tour de scrutin au bénéfice de l'âge)

1909 – 1918 – Jules JACQUEMIN (tonnelier, élu au 3^e tour de scrutin au bénéfice de l'âge)

1918 – 1919 – Joseph WEBER, adjoint faisant fonction de maire

1919 – 1934 – Antoine BEAUX, industriel

1935 – 1956 – Charles MONNOT, industriel

Sous l'Etat français, les maires des communes de plus de 10000 h sont nommés par le gouvernement, ceux des communes de 2000 à 10000 par le préfet, et pour les communes de moins de 2000 h, ce qui est le cas de Roche, le maire est élu par le CM. En 1945, les femmes se voient accorder le droit de vote et accèdent aux fonctions municipales.

1956 – 1965 – André REBOUD, industriel

1965 – 1969 – Alfred GIGANDET, instituteur (conseil municipal dissous en Conseil des Ministres)

1969 – 1975 – René OLIVIER, retraité EDF

1975 – 1977 – Robert DURET, colonel retraité

1977 – 1983 – Pierre BRUNEL, professeur

1983 – 1989 – Marcel REGNIER, artisan

1989 – 2008 – Roland BARDEY, artisan

2008 - - Stéphane COURBET, artisan

Saviez-vous que...



Photo Viviane Lorin

...que trois chefs d'Etat français sont passés à Roche ?

-le 19 août 1850 à 14h, le Prince-Président Louis Napoléon Bonaparte passe sous un arc de triomphe confectionné par Jean-Louis Robert, menuisier à Roche ; la commune lui rembourse la somme de 95 francs ; le curé Hubert Serment lui lit un petit compliment ;

-le 27 mai 1890, le train présidentiel de Sadi Carnot passe au ralenti (suite à la demande faite auprès du préfet) en gare de Roche à 9h 06 où le conseil municipal s'est rendu en corps constitué pour le saluer ;

-le 17 juin 1962, le général de Gaulle s'arrête quelques minutes à Roche où sur la place de la Poste la fanfare exécute, sous la direction d'André Vitte, « le 28° en campagne », serre quelques mains au cours d'un rapide bain de foule et remonte en voiture.



Le 16 septembre 1683, le marquis de Louvois, ministre de la Guerre de Louis XIV, se rendant à Baume-les-Dames passe à Roche ; on avait distribué aux habitants des « transparents » qu'ils devaient agiter, portant les armes de Louvois avec l'inscription « Vive le Roy ».